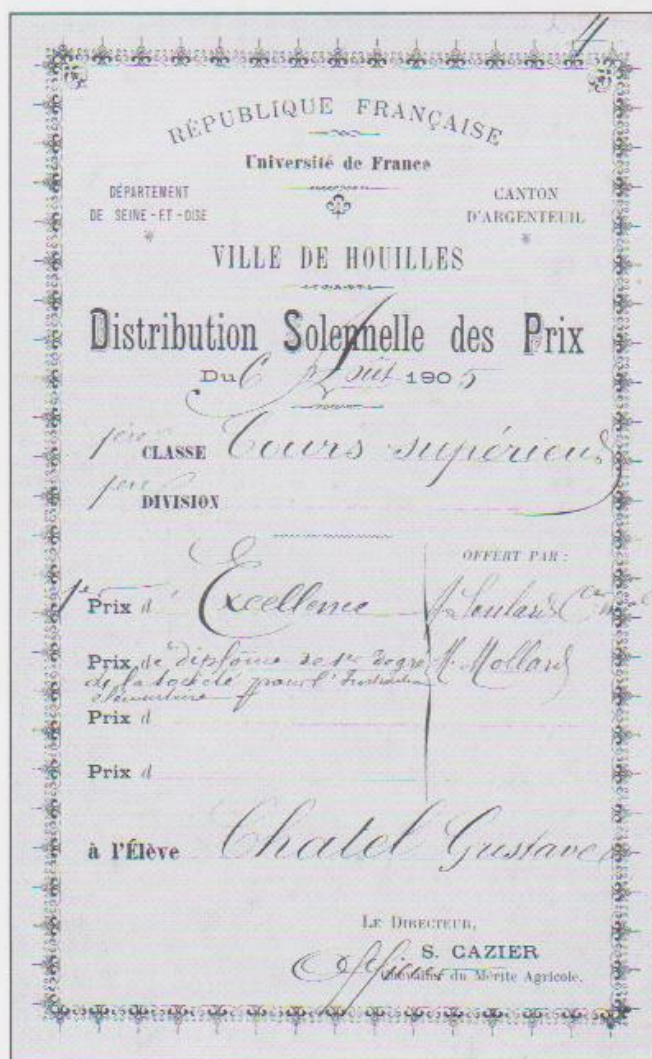


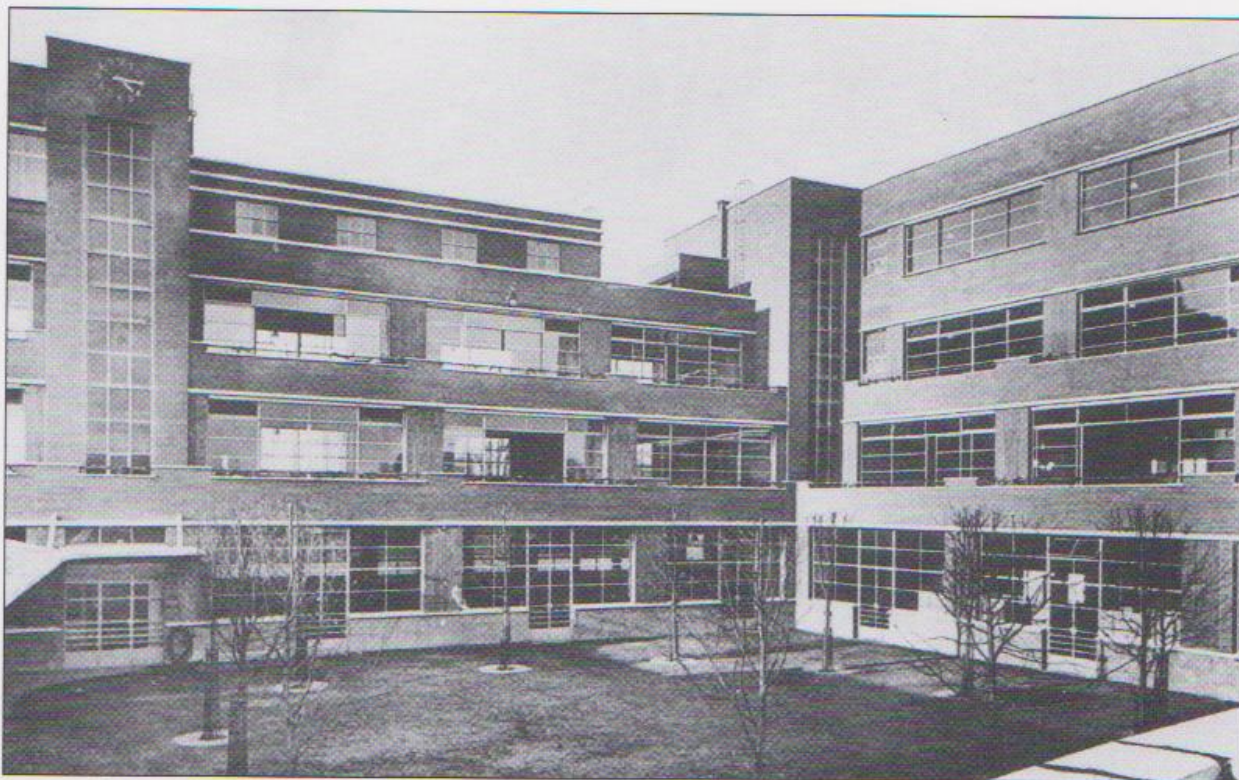
Institutions laïques ou privées et associations locales



En 1793, un décret rendit l'instruction publique obligatoire. Les enfants furent scolarisés dès l'âge de 6 ans et pour une durée d'au moins trois années. Les parents qui n'envoyaient pas leurs enfants en classe étaient contraints de payer une amende égale au quart de leurs contributions.



Les élèves de l'ancienne école municipale posent devant leur établissement, dont il reste encore quelques classes, qui seront successivement utilisées comme commissariat, puis par la MJC. L'école prendra le nom de Maurice Velter, en mémoire d'un de ses instituteurs tué en 1915.



Les travaux de la nouvelle école Maurice Velter commencèrent vers 1937 et durèrent jusqu'en 1939. A la rentrée de 1938, les jeunes élèves découvrirent une école en cours de construction ; l'inauguration de celle-ci eut lieu en juin 1939.



Dans la nouvelle école Maurice Velter, les élèves pouvaient étudier jusqu'au brevet. Des classes d'initiation aux travaux pratiques furent créées, comme l'atelier du bois, l'atelier du fer, encadré ici par monsieur Wallon, professeur de mathématiques dans ce groupe scolaire.

L'augmentation de la population pose de nouveaux problèmes dans le domaine de l'enfance. En 1918, outre plusieurs écoles privées, Houilles comprend deux écoles primaires et une école maternelle. Mais ces structures se révèlent bientôt insuffisantes et, en 1929, le conseil municipal décide la construction d'une troisième école dans le quartier des Blanchés. Inaugurée avec faste en septembre 1932, cette école dénommée Ferdinand-Buisson, accueille le mois suivant 520 élèves. Quelques années plus tard, le groupe scolaire Velter situé dans les anciens locaux de la mairie, ne peut plus faire face à l'augmentation du nombre des élèves et donne en outre des signes évidents de vétusté. A la rentrée de 1938, les élèves bénéficient d'une nouvelle école Velter, rue Villa-Gillet (actuelle rue Maurice-Velter) qui est inaugurée en juin 1939, peu de temps avant la traditionnelle distribution des prix.

- Le pensionnat des Roses, rue du Bel-Air
- Affiche inauguration Ferdinand-Buisson
- École Ferdinand-Buisson
- Menus du banquet
- Plans de l'école
- Ancienne école Velter
- Inauguration Velter
- Nouvelle école Velter

Chaque année, le maire se prête volontiers à cette petite cérémonie qui se déroule au kiosque pour les enfants de l'école Toussaint. Recevoir des mains du maire le prix d'honneur ou le prix d'excellence, ou un des dix premiers prix remis par un conseiller municipal sous les applaudissements des parents, intimide plus d'un élève !

- Affiche distribution des prix
- Photographies de classes

Bibliographie :

Mémoire en Images Houilles , Christine et Thierry Deguine - Edition Alan Sutton. 1996

Il était une fois... Houilles n° 2 (1918 à 1945), Archives municipales Houilles (Yvelines)